

Transport scolaire : Depuis le 1^{er} juin, vous pouvez saisir votre demande d'abonnement en ligne.

Pour cela, connectez-vous sur le site du Conseil Général du Bas-Rhin :
www.bas-rhin.fr

- Si vous avez bénéficié du transport scolaire en 2011/2012, un code d'accès individuel vous a été envoyé par courrier à votre domicile fin mai, qui vous permet de reconduire votre demande de transport pour l'année scolaire à venir. Tout le formulaire est pré-rempli avec les indications fournies l'année passée !
- Si vous n'avez pas bénéficié du transport scolaire en 2011/2012, une inscription en ligne sur le site est possible. A l'issue de votre demande, vous recevrez un code d'accès personnel.

Grâce à votre code d'accès, vous aurez également la possibilité de suivre l'état d'avancement de votre demande et de vérifier si la délivrance de votre abonnement scolaire est bien en cours.

Dans tous les cas, vous pouvez néanmoins décider de continuer à réaliser votre demande via un formulaire papier traditionnel disponible auprès de votre établissement scolaire.

A noter que les élèves qui n'utilisent que le réseau TER ne sont pas concernés par l'inscription en ligne. Ils devront continuer à utiliser les formulaires SNCF spécifiques.

Pour tout renseignement : transports@cg67.fr ou Tél : 03.88.76.63.04